



# TOUS ENSEMBLE LE 29 JANVIER 2009

Quel avenir nous préparent les politiques de la Direction de la SNCF et du Gouvernement ?

- Une SNCF éclatée, où chaque branche fonctionne en autonomie pour son propre compte et où les salariés des filiales sont de plus en plus utilisés en lieu et place des cheminots à statut,
- Des conditions sociales revues à la baisse pour s'aligner sur celles des entreprises qui veulent concurrencer l'entreprise historique de transport ferroviaire, qu'est la SNCF,
- La fin de l'entreprise intégrée capable d'assurer un service public de transport avec du personnel à statut, formé et disposant de conditions de travail permettant d'atteindre une qualité de prestations en adéquation avec les attentes des usagers,
- La privatisation rampante dénoncée dès 2005 par la CGT, décriée alors par la Direction, prend corps dans l'ensemble des décisions prises à la SNCF. Les projets du Président PEPY « SNCF ambition 2012 » et « Simplifier la SNCF » sont révélateurs des ambitions de démantèlement de notre entreprise de service public.

Les établissements Exploitation sont au cœur de ces enjeux car ils représentent l'interface entre les décisions stratégiques de la Direction, et la réalisation du service qui est de plus en plus en décalage avec les besoins réels des voyageurs.

Les sous-effectifs, la précarité de l'emploi, le cloisonnement des services par activité, le management des équipes de plus en plus agressif, la déshumanisation des gares et des trains, font que les cheminots souffrent des conséquences des décisions de la SNCF et que les conditions de transport se dégradent.

## **POUR CHANGER LA DONNE, L'ACTION MASSIVE DES CHEMINOTS, AVEC LE SOUTIEN ACTIF DES USAGERS, EST INDISPENSABLE !**

Sous l'impulsion de la CGT, toutes les fédérations syndicales des cheminots, sauf la CFTC, ont déposé une DCI tous services le 13 janvier 2009. Au-delà de cette DCI nationale unitaire, la CGT appelle l'ensemble des cheminots à ancrer les revendications dans chaque établissement. Car, c'est bien à ce niveau que les décisions stratégiques de la Direction de l'entreprise se déclinent : suppressions d'emplois, non respect de la réglementation et du dictionnaire des filières, pression managériale collective ou individuelle, dégradation des conditions de travail.

En ce sens, les sujets de mécontentement et d'inquiétudes ne manquent pas dans les EEx :

### **SUR LE PERIMETRE DE L'INFRASTRUCTURE :**

Se pose la question de l'avenir des agents de la filière Transport Mouvement travaillant pour le gestionnaire d'infrastructure délégué (agents circulation, régulateurs, ...) au sein de la SNCF, suite aux diverses préconisations de séparation de la maison mère (rapport Haenel). Au delà de leur rattachement, la question de leur nombre est posée avec le projet de Commande Centralisée du Réseau (CCR). Ce dernier prévoit la disparition de 50% des effectifs des postes sur 25 ans et la généralisation du transfert de l'autorisation du départ des trains des agents sédentaires vers les agents embarqués (ADC ou ASCT si présents sur le train).

La même problématique de séparation de la maison mère se pose aussi pour les agents travaillant dans les équipes « Escale » avec l'arrivée de la concurrence dans les gares voyageurs en 2010.

## **SUR LE PERIMETRE DES ACTIVITES VOYAGEURS**

Là encore, la question du nombre et de la pérennité des emplois est posée avec le transfert d'activité des tâches de l'escale vers la filiale « Effia Service », mais également par l'intervention de cette filiale dans les salons « grand voyageur », les centres de renseignements téléphoniques régionaux TER, la vente TER et multimodale comme à Dijon,...

Ce sont dans les activités voyageurs que la pression managériale est la plus forte. Elle génère de la souffrance au travail. Les agents sont enfermés dans des objectifs de vente ou d'attitude de service (chiffre d'affaires à réaliser, cartes commerciales à placer, port du badge nominatif) qui sont souvent contraires aux attentes et intérêts des usagers. Conjointement à la dégradation des conditions de travail dans les chantiers voyageurs avec les sous-effectifs, la réduction des temps de pause, la Direction refuse la reconnaissance de la pénibilité du travail pour les agents de la filière commerciale voyageurs gare. Cette décision unilatérale de la Direction est vécue, à juste titre par les agents, comme une injustice !

## **SUR LE PERIMETRE DU FRET**

C'est dans cette activité que la Direction est allée le plus loin dans sa volonté d'autonomie, avec l'ambition de créer une filière spécifique pour les agents travaillant dans les nouvelles entités fret. L'objectif est de changer le périmètre des métiers et d'enfermer les cheminots dans des grades qui n'auront de valeur que pour la seule activité fret. Modification du RH0077, du dictionnaire des filières, des habilitations conduite des CRLO, tout est bon pour abaisser les conditions sociales en prétextant la mise en concurrence du trafic des marchandises.

Ces différents projets ou réorganisations, déjà en cours, ont pour fils conducteurs la réduction du nombre des cheminots à statut, l'abaissement des garanties sociales et l'asservissement des agents aux orientations stratégiques des différentes branches de la SNCF.

**POUR COMBATTRE CES ORIENTATIONS NEFASTES POUR NOTRE ENTREPRISE, LES CHEMINOTS ET LES USAGERS, LA CGT MET EN AVANT QUATRE EXIGENCES POUR L'EXPLOITATION :**

1. Définir le niveau d'emploi en adéquation avec les besoins des usagers du transport voyageurs et marchandises, ainsi que l'amélioration des conditions de vie et de travail des cheminots. Le transport ferroviaire est en plein développement, cela ne pourra se réaliser de façon pérenne qu'avec des cheminots à statut. Pour cela, il faut stopper le transfert d'activités vers les filiales et l'externalisation de tâches accomplies aujourd'hui par les agents SNCF. Nous devons gagner la réintégration de ce travail et la titularisation des personnels qui les réalisent.
2. Gagner la reconnaissance de la pénibilité des agents travaillant dans les chantiers commerciaux voyageurs gare.
3. Faire progresser la rémunération des agents par l'ouverture de véritables négociations salariales, et l'attribution du code prime 3 pour tous les agents d'exploitation.
4. Garder la transversalité des métiers pour assurer la cohérence et l'efficacité de la SNCF, notamment en zone diffuse.

**C'EST TOUS ENSEMBLE QUE NOUS POUVONS ET DEVONS  
GAGNER SUR CES EXIGENCES**

**L'action unitaire interprofessionnelle du 29 janvier sur l'emploi, les salaires, la relance économique et les garanties collectives, sera l'occasion pour les cheminots de l'Exploitation de faire avancer aussi leurs revendications spécifiques.**

**Le Collectif Technique National Exploitation appelle les cheminots des EEx à s'inscrire massivement dans cette action du 29 janvier 2009.**